

# Coop de Solidarité Multiservices Montauban

## Assemblée Générale Annuelle 2012

Tenue le 28 avril 2012

Au centre municipal, 477 Avenue des Loisirs à Notre-Dame-de-Montauban

### Membres présents :

André	St-Laurent	Jocelyn	Bertrand
Andrée	Leduc	Jocelyne	Marcotte
Annie	Gauthier	Johane	Gingras
Benoît	Martel	Jovette	Gauthier Breault
Carol	Lapointe	Jules	Boivin
Carol	Bellavance	Julie	Paquin
Céline	Martel	Léo	Gingras
Cercle des fermières Notre-Dame-de-Montauban		Marcel	Roche
Conrad	Frenette	Nicole	Arcand
Daniel	Lajoie	Noëlla	Gauthier
Denise	Gingras	Normand	Martel
Diane	Morassee-Léveillé	Paul	Arcand
Dolorès	Gauthier	Paul-Aimé	Martel
Eugène	Rivard	Pierrette	Piché
Fernand	Lavoie	Raynald	Paquin
Florent	Genest	Réjean	Rivard
Gérard	Langlois	Rita	Delisle
Gilbert	Bertrand	Robert	Landry
Gilberte	Lavoie	Robert	Moisan
Gilles	Allaire	René	Carrier
Gisèle	Moisan	Roland	Lord
Guy	Gauthier	Sœurs Servantes	Sacré-Cœur de Marie
Guyline	Cauchon	Solange	Cossette
Guyline	Gauthier	Ursule	Arcand
Jacques	Gignac	Victor	Ubartas
Jean	Bélangier	Yvette	P.Frenette
Jean-Luc	Martel		

### Invités :

Guy Provencher, agent de développement,  
Corporation de Développement Régional,  
Centre du Québec-Mauricie

Stéphanie Milot, conseillère en entrepreneuriat collectif,  
Corporation de Développement Régional,  
Centre du Québec-Mauricie

Murielle Goupil directrice Générale, Coop St-Ubal

**2012-1 : Mot de bienvenue de la présidente**

Madame Julie Paquin souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle présente aussi les membres du conseil d'administration.

**2012-2 : Lecture de l'avis de convocation**

Le secrétaire fait la lecture de l'Avis de convocation.

L'adoption est proposée par : Paul Arcand et secondée par Robert Landry. Adopté.

**2012-3 : Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le secrétaire lit l'ordre du jour.

L'adoption est proposée par : Nicole Arcand et secondée par Carole Bellavance. Adopté.

**2012-4 : Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2011**

La présidente fait la lecture de l'AGA 2011.

L'adoption est proposée par : Guylaine Cauchon et secondée par Annie Gauthier. Adopté.

Une personne demande pourquoi, l'an passé, l'AGA a été faite en présence seulement du conseil d'administration. Monsieur Guy Provencher, représentant de la CDR Mauricie-Centre du Québec, explique que l'assemblée a été tenue par les membres fondateurs étant donné que l'argent des personnes ayant souscrit, était en fidéicommiss et les parts n'avaient pas encore été émises. Si le projet n'avait pas vu le jour, cet argent leur aurait été remis. C'est après l'AGA que les parts ont été émises et que les personnes ayant souscrit ont été acceptées comme membres de la coopérative. Monsieur Provencher explique que c'est parfaitement légal et que c'est la façon habituelle de procéder.

**2012-5 : Présentation du rapport de la présidente.**

Mme Julie Paquin fait la lecture du message de la présidente et M. Gilles Allaire, secrétaire présente le rapport d'activités de l'année 2011.

**2012-6 : Présentation du rapport financier de la coopérative.**

Madame Annie Coulombe, comptable, présente le rapport financier de la coopérative pour l'année 2011.

On demande si l'assemblée ne devrait pas adopter les états financiers. M. Provencher répond à cette question; c'est au conseil d'administration de les adopter. C'est dans ses responsabilités.

**2012-7 : Présentation des états financiers construction.**

Le secrétaire présente les états financiers de la construction pour l'année 2011.

## **2012-8 : Nomination du vérificateur (expert comptable).**

### **AGA-Résolution 2012-01 : Nomination d'un expert comptable**

Le CA demande à l'assemblée de lui confier le mandat d'aller en soumission pour la nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2012.

Proposé par : Robert Landry  
Secondé par : Gérard Langlois  
Adopté.

## **2012-9 : Période de questions.**

-pour aider au financement quelqu'un propose d'inviter les villégiateurs à devenir membre, de faire une relance auprès de ceux-ci.

-pour répondre à une question sur le règlement de la dette à long terme :

-Centre financier aux entreprises : une hypothèque sur 20 ans

-Fiducie : capital patient i.e. remboursement des intérêts seulement pour 15 ans après un an on peut rembourser sans pénalité ce prêt.

-coût des loyers qui permettront de faire une réserve annuelle de 13,000\$

-coût des loyers présentement : il faut attendre la fin des travaux pour fixer le coût des loyers.

Lorsque ce sera fait, l'information sera notée dans l'Éveil. Présentement, c'est \$9,000/mois

-une personne demande le taux d'intérêt des prêteurs pour vérifier si un citoyen peut investir : 5 ¼% au CFE et 8 ¼% à la Fiducie

-quelqu'un remarque qu'il y a beaucoup de personnel au magasin de la Coop : Murielle répond que le personnel est payé par Coop St-Ubalde qui veut donner un maximum de service, et en prévention de la période estivale qui amène les villégiateurs. Aussi, c'est une période de rodage du personnel

-question sur « Comment va la Coop » : Murielle répond qu'ils avaient préparé trois scénarios, un prudent, un moyen et un plus positif, pour l'essence c'est positif et pour l'épicerie et quincaillerie ça reste prudent, c'est comme ça dans leurs autres commerces, la meilleure saison va commencer bientôt.

-Murielle félicite le CA pour sa grande implication dans le projet

## **2012-10 : Élection des administrateurs.**

Il est proposé par Ursule Arcand et secondé par Robert Landry de nommer :

-Monsieur Guy Provencher comme président d'élection

-Madame Stéphanie Milot comme secrétaire d'élection

-Monsieur Martin Miron et Madame Murielle Goupil comme scrutateurs

Adopté.

Gilles Allaire est proposé par Roland Lord et secondé par Robert Landry

Marcel Roche est proposé par Jocelyn Bertrand et secondé par Conrad Frenette

Victor Ubartas est proposé par Gilles Allaire et secondé par Paul Arcand

Fin de la mise en candidature proposée par Robert Landry et secondée par Carole Bellevance

Comme les trois personnes proposées acceptent de rester, ils sont élus par acclamation.

**2012-11 : Levée de l'assemblée.**

Avant la levée de l'assemblée, la présidente Julie Paquin, invite les membres à l'inauguration de la bâtisse de la Coop de Solidarité Multiservices Montauban samedi le 19 mai 2012 à 10 heures.

La levée de l'assemblée est proposée par Gisèle Moisan et secondée par Gérard Langlois.

Gilles Allaire, secrétaire